



AVIS A LA POPULATION

Pumptrack à Poliez-le-Grand

La Municipalité vous informe qu'elle met à la disposition de sa population un **pumptrack mobile** dans la cour du collège de Poliez-le-Grand, route de Sugnens 7.



Cette installation, louée au Service cantonal de l'éducation physique et du sport, **est accessible du 3 au 31 mars 2026.**

Nous vous invitons à prendre connaissance des directives d'utilisation qui devront être scrupuleusement respectées :

- **L'utilisation de cette installation se fait sous la seule responsabilité de l'utilisateur ou de ses parents s'il est mineur. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident.**
- **Respectez l'installation et les autres utilisateurs.**
- **Gardez une distance de sécurité suffisante.**
- **Merci de respecter l'environnement et de jeter les déchets dans les poubelles.**
- **Le port du casque est obligatoire. Des protections genoux, coudes et dos sont conseillées.**
- **L'utilisation du pumptrack est autorisée uniquement pour les engins non-motorisés (vélos, trottinettes, skateboards, patins à roulettes, inline).**
- **Respectez le voisinage et les horaires d'utilisation de l'installation fixés par la commune et affichés sur place.**
- **En cas de besoin, composez le n° 144 pour les secours et le 117 pour la police.**

En vous remerciant de faire bon usage de cette infrastructure sportive, nous vous adressons nos meilleures salutations.

La Municipalité

Poliez-le-Grand, février 2026